

Gestion des risques

“L’identification du risque est l’aspect le plus important de la gestion de risques”¹

Et pourtant, la plupart des entreprises se concentrent sur la conformité et la surveillance ne consacrant ainsi que des ressources limitées à l’identification des risques.

Dans un sondage mené par le « Economist Intelligence Unit Limited (2009) », les répondants affirment que l’identification des nouveaux risques émergents est une priorité. Par contre, les contrôles et la conformité accaparent trop de temps, ce qui empêche les cadres dirigeants de remplir pleinement leur rôle lequel permet aux entreprises de suivre la cadence d’un milieu en constante évolution.

Quelle activité accapare le plus de temps et d’énergie?

Contrôles et surveillance

44

Conformité

31

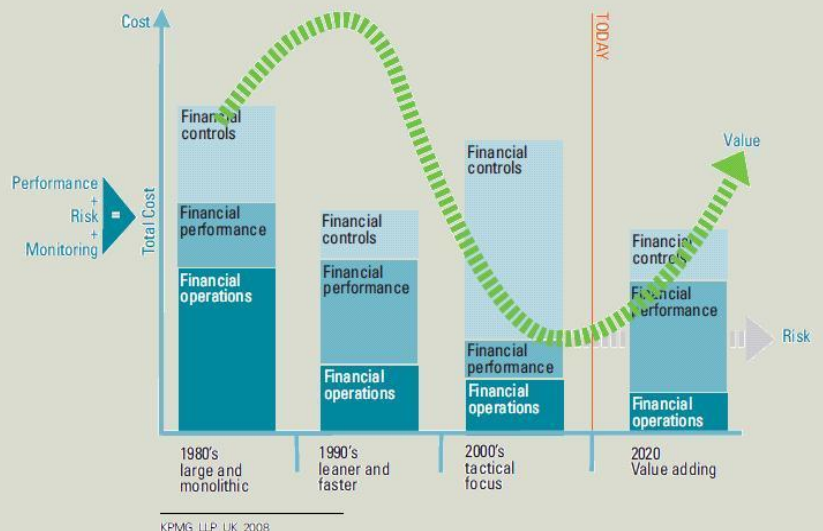
Scruter l’horizon (gestion des risques émergents)

13

Reconnaître les occasions favorables (risque d’opportunité)

9

Changements requis dans l’orientation de la fonction finance entre 1980 et 2020



Selon KPMG, si nous en sommes rendus là, c’est dû à une symbiose des forces du marché : la débâcle d’Enron, les répercussions de Sarbanes - Oxley (SOX), le rythme de la mondialisation, et la montée des marchés émergents. Chacun de ces événements a entraîné des changements à travers la fonction finance des entreprises.

Néanmoins, plusieurs entreprises cherchent à récupérer le temps perdu en informatisant les contrôles financiers, et en réalignant les efforts des ressources pour améliorer la gestion de la performance financière.

¹ Recherche menée par Institute of Risk Management - London UK

Pour nous joindre :

Louis-Thomas Labbé, MBA, FPAA, CRM
 ltlabbe@gplassurance.com

☎ 514-788-4400

www.gplassurance.com

Solutions sur mesure | Service personnalisé



Les services de professionnels reconnus • Une expertise inégalée du marché de l’assurance • Des conseils sur la façon de minimiser et gérer votre risque • La défense de vos intérêts à la suite d’une réclamation • Des solutions à des problèmes complexes

Ce bulletin est produit à titre informatif seulement et ne constitue ni une opinion sur les garanties d’assurance mentionnées, ni un avis juridique.